

BIEN-ETRE AU TRAVAIL

DANS LES SERVICES PUBLICS

Regards croisés de Magistrats, Universitaires, Avocats, Représentants de l'Administration et Représentant Syndical

COLLOQUE
ORGANISÉ
PAR



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES

VENDREDI 15 JUN 2018

Université de Nîmes de 8h30 à 17h00
Amphithéâtre A3

PROGRAMME

8H30 – 9H00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H00 – 9H30 : DISCOURS ET PROPOS INTRODUCTIFS

Mme le Président du Tribunal Administratif de Nîmes

M. le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Nîmes

M. le Président de l'UNÎMES

9H30 – 12H30 : PROGRAMME DE LA MATINÉE

Bien être et contraintes au travail : quelle conciliation ?

Sous la présidence du Professeur émérite Jean-Marie PONTIER, Université Aix-Marseille

1ère table-ronde : « Variations autour du lien de subordination »

- La subordination, une contrainte fondatrice de la relation de travail : approche croisée
- Les limites de la subordination

Interventions de Mme Pascale ACHOUR (Rapporteur Public 4^{ème} Chambre, Tribunal Administratif de Nîmes), M. Nicolas FONT (Maître de Conférences, Université de Nîmes) et Me Jean-Gabriel MONCIERO (Avocat, Barreau de Nîmes)

PAUSE

2ème table-ronde : « Les obligations de l'agent et de l'employeur »

- La dimension matérielle des obligations
- La dimension morale des obligations

Interventions de M. Vincent L'HOTE (Rapporteur Public 3^{ème} Chambre, Tribunal Administratif de Nîmes), Me Sophie CHAUVET (Avocat, Barreau de Nîmes) et M. Pierre VILLENEUVE (Préfecture de région Bretagne / Ancien Référent-Déontologue)

PAUSE DÉJEUNER

14H00 – 17H00 : PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

(ré)établir le bien-être au travail

Sous la Présidence du Professeur émérite Jean-Claude RICCI, Université Aix-Marseille

1ère table-ronde : « Etablir le bien être : nature et périmètre de l'obligation de prévention »

- Les mesures préventives : l'obligation de prévention des risques psycho-sociaux
- L'accompagnement vers le bien-être : la mobilisation des outils statutaires et managériaux

Interventions de M. Florent PONZO (CH Avignon, Représentant CFDT), de Me Samuel DYENS (Avocat, Barreau de Nîmes et Maître de Conférence Associé Université de Nîmes) et d'un Représentant du Département du GARD (sous réserve)

PAUSE

2ème table-ronde : « Mettre fin au mal être : une gageure ? »

- La prise en charge du mal-être : maladies professionnelles et harcèlements
- Le retour au service (après une maladie, un harcèlement...)

Interventions de Me Yvon GOUTAL (Avocat, Barreau de Paris) et Mme SEJEON (Chargée de la lutte contre les discriminations et du handicap au CNFPT – PARIS)

16H45 : SYNTHÈSE ET CLÔTURE DES TRAVAUX

par M. Jean-Claude RICCI, Professeur émérite Université Aix-Marseille

VALIDATION FORMATION CONTINUE DES AVOCATS : 6H